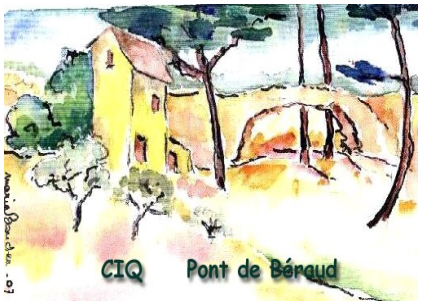

C.I.Q.
PONT DE BERAUD

LA LETTRE

N° 38

Novembre 2015

Recevez les nouvelles du Quartier et du CIQ
Chaque fin de semaine par e-mail

Inscrivez-vous directement sur
www.ciq-aix-pontdeberaud.fr

Samedi 7 novembre

CIQ
Pont de Béraud
Dans la rue !!!

E D I T O R I A L

POLLUTION, NUISANCES ET AUTRES AGRESSIONS À LA SANTÉ PUBLIQUE

Qualité de l'Air :

Un arrêt de la cour de Justice européenne du 19 novembre 2014 fait obligation aux états de diminuer la pollution aux oxydes d'azote NO2.

Notre quartier Pont de Béraud, situé au pied du massif de la Sainte Victoire, bénéficie de conditions privilégiées en matière de qualité de l'Air, grâce à l'environnement boisé et préservé de Bibémus et des collines environnantes. Pour autant la carte dressée par AIR PACA pour Aix en Provence, montre une pollution aux oxydes d'Azote NO2 inquiétante (supérieure à 40 mg/m3) le long des grands axes de circulation. On observe un taux de NO2 entre 60 et 70 mg/m3 situé le long des autoroutes est/Ouest et Nord/sud mais aussi des taux entre 40 et 60 mg/m3 pour les places et boulevards les plus fréquentés, tels Bellegarde, République ou Malacrida.

La zone Pont de Béraud est heureusement située entre les indices 20 et 30 mg/m3 avec quelque pics (sans doute liés aux ralentissement de circulation aux heures de pointe) à proximité des voies Ste Victoire/Nostradamus/Zola.

Pour préserver notre qualité de vie mais aussi celle de la cité dans son ensemble, nous restons attentifs aux plans de développements urbains susceptibles d'aggraver la situation ; tels que:

La circulation sur la RD10, axe contraint du Quartier (4.700 véhicules/ jour actuellement à hauteur du Lycée Cézanne), d'autant que les communes en amont de St. Marc Jaumegarde et Vauvenargues pourraient voir un doublement de leur population au tournant des années 2020.

Le traitement des gaz d'échappement du futur parking Arts et Métiers, qui devrait voir le jour dans les prochaines années (2017).

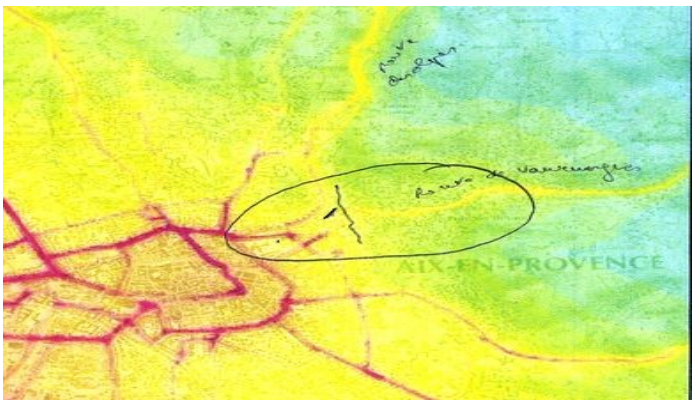

Nuisances sonores :

Les axes de circulation génèrent également des nuisances sonores : deux dossiers sont actuellement en cours de traitement :

La voie Saint Thomas de Villeneuve par l'installation de murs antibruit, d'un enrobé de chaussée spécifique, d'une limitation de vitesse à 30 Km/h, d'un plateau ralentisseur et si nécessaire un financement de l'isolation phonique pour les logements les plus exposés.

Le Transformateur ERDF : par la poursuite du plan d'amélioration. Après la pose de silentblocs et de silencieux, une couverture des matériels les plus bruyants devrait être déployée.

Autres nuisances : invasion des moustiques

La démoustication : La dangerosité du traitement des larves de moustiques pour les autres espèces (abeilles, papillons etc.) ne permet pas une mise en œuvre généralisée. La méthode préconisée pour lutter contre ce fléau consiste à supprimer les eaux dormantes dans un rayon de 50 m, au moins autour des habitations. La Direction des affaires sanitaires de la Ville d'Aix ne laisse pas espérer de solutions dans un proche avenir. Pour l'été prochain, prévoir les diners en terrasse ou au jardin après 22h, les moustiques seraient des couche-tôt !!!

Julien QUAGLIA

A PROPOS DE NOTRE QUARTIER

Un long entretien avec Mr BOUDON le 21 Septembre dernier a permis à l'équipe du CIQ d'obtenir quelques précisions sur plusieurs questions intéressant les habitants du Pont de Beraud.

VRAIE RUMEUR

Eh oui, la rumeur était bien fondée ! (maintenant qu'elle est officielle nous l'annonçons)
Depuis quelque temps un bruit circulait faisant état d'un possible éloignement de Mr Jacques BOUDON de la Mairie annexe du Pont de Beraud.
Il n'en est rien, il reste avec son bureau à la mairie annexe du Pont de Béraud.
De nouvelles fonctions lui incombent :
· Par arrêté du 2 juillet 2015 il a été confié à M. Jacques Boudon, Conseiller Municipal, la délégation des grands travaux (dont les montants sont supérieurs à 1 Millions d'euros HT),
· Par délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2015 : Jacques Boudon a été élu comme conseiller métropolitain,
· M. Jacques Boudon participera en qualité de membre titulaire avec voie délibérative au jury devant choisir l'équipe de maîtrise pour la requalification des places de la Madeleine, des prêcheurs, Verdun, des rues adjacentes du palais Monclar et de la rue Thiers.
Du fait de ses nouvelles responsabilités son temps de présence à la Mairie annexe s'en trouvant raccourci, deux collaborateurs employés municipaux: Mr BOULKENAFET, assistant technique, et la toujours efficace Mme PROT, secrétaire, assureront le suivi de nos problèmes sous le regard toujours présent et attentif de Mr BOUDON. (Nous y tenons Monsieur l'élu, et nous savons que votre promesse sera tenue)
Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur BOULKENAFET qui vient renforcer l'équipe de terrain de la mairie annexe et nous l'assurons de notre complète collaboration.

CLINIQUE RAMBOT

Le 17ième et dernier recours devant le Conseil d'Etat étant en passe d'être gagné, du fait du rapport favorable au projet déposé par le rapporteur, les travaux pourraient débuter sur le site choisi du Montaiguet.
Les locaux actuels et le parking seront vendus, du moins en partie, pour être transformés en logements à moyen terme

PARKING ARTS ET METIERS

Plusieurs projets sont établis, mais Mme le Maire n'a pas encore choisi le définitif qui, dans tous les cas de figure, doit être réalisé avant la fin de l'actuelle mandature.

DEMOUSTICATION

L'invasion de moustiques a pourri et continue de pourrir la vie de nombre de résidents du Pont de Beraud (entre autres), que l'on habite en villa ou en appartement.
Un long entretien avec le Mr DUPONCHEL, Directeur du service Santé Publique, nous a permis de lever bien des mystères concernant ces invités indésirables.
Il s'agit du fameux moustique Tigre qui s'attaque de préférence aux parties basses de l'individu, et plutôt le soir et au lever du jour.
Le moustique Tigre est sédentaire mais peut voyager par les courants d'air ou tous les moyens de transport habituels.
Un bon truc pour se protéger des piqures du Tigre est de faire fonctionner un ventilateur au niveau des jambes !
Quoiqu'il en soit, la meilleure façon d'empêcher la venue de cet hôte indésirable est de supprimer toute eau dormante à proximité des habitations.
Enfin, il ne faut pas oublier que le Tigre, après avoir piqué un individu atteint du chikungunya devient porteur du virus et le transmettra à ses prochaines victimes.
Etant donné la dangerosité du traitement contre les porteurs du virus pour les humains, animaux et végétaux, celui-ci ne peut être appliqué que ponctuellement dans un rayon d'une centaine de mètres autour de la personne atteinte du virus.

DECHARGE SAUVAGE AU MUSSET - AV FONTENAILLE

Des individus indélicats étrangers au Pont de Beraud, du moins nous l'espérons, utilisent l'espace « poubelles » de la Résidence pour y déposer leurs ordures et autres encombrants.
Cet acte d'incivisme est identique à celui que déploraient les résidents de la Résidence Le Dauphin jusqu'à ce que soit prise leur décision de construire un local à poubelles fermé.
Sans doute la même décision devra-t-elle être prise par le syndic du Musset. Dans cette attente, la Mairie annexe a décidé de procéder au ramassage des déchets déposés devant la Résidence aussi rapidement que possible.

Suite page 2

PINETTE/PLATEAU DE BEAUREGARD

La ville d'Aix compte 4 quartiers classés en ZUS (Zone Urbaine Sensible) mais pas la Pinette.
En effet, suite à un découpage administratif particulier incluant Beauregard et Repentance, le niveau de revenus de la Cité La Pinette est supérieur à celui nécessaire pour obtenir un classement en ZUS …….
Donc, adieu les crédits permettant l'amélioration des équipements publics ou urbains.
Mr BOUDON nous a promis de sonder Mme le Maire sur ses projets concernant cette partie de notre quartier et d'essayer d'obtenir quelques crédits ……

MAISON DE PROXIMITÉ A. Daudet ouverte à tous les habitants du quartier . Une action commune au CAP et au CIQ a été entreprise pour que cette maison puisse être détachée de celle de Puyricard et se gérer par elle-même !

PLATEAU SPORTIF DE LA PINETTE une piscine gonflable avait été installée illégalement l'été dernier au mépris de toutes les règles d'hygiène et de sécurité. Bien entendu, elle a été dégonflée et enlevée.
En son lieu et place Mr BOUDON nous a fait part de son projet d'installation de brumisateurs pour le prochain été.
Mais crédits, crédits …….

PLANTATIONS D'ARBRES - AV FONTENAILLE

En dépit des plantations réalisées sur le parvis Cézanne, en face de ce dernier et sur le terre-plein du parking, certains habitants regrettent l'absence d'arbres sur l'avenue Fontenaille depuis le carrefour St Thomas jusqu'au goulet des Arts et Métiers.
En conséquence, Mr BOUDON va se renseigner sur les possibilités d'arrosage sur ce tronçon et surtout, sur la largeur des trottoirs nécessaire à la réalisation de plantations d'arbres.

ROND-POINT DE LA CLINIQUE RAMBOT

Il n'existe aucun projet d'aménagement de ce rond-point dans l'immédiat, si ce n'est la reprise de la couche de roulement.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Les habitants propriétaires de terrains construits ou non dans le Pont de Beraud, se posent quelques questions sur leurs futures possibilités de vente ou de construction suivant les directives du PLU.
Pour répondre autant que faire se peut à leurs attentes, le CIQ Pont de Beraud demandera à Mme le Maire si un responsable du PLU pourrait intervenir en début d'année 2016, pour animer une permanence.

NUISANCES SONORES - AV FONTENAILLE

Les rodéos en scooters sur le terrain jouxtant le Resto du Cœur doivent faire l'objet d'un entretien entre Mr BOUDON et le responsable de la Police Municipale concernant, notamment, un refus d'intervention.

PARC RAMBOT

IL semble que le feuilleton de la construction du logement de gardien arrive à son terme !
Ce dernier sera dans ses murs à la fin 2016.
En attendant, les locaux de l'ancienne trésorerie actuellement squattés devraient être prochainement fermés et sa cour intérieure nettoyée.
Quant à l'installation d'une crèche, cette idée ne semble plus d'actualité suite à une insuffisance de financement de la CAF.

REQUALIFICATION DE L'ESPACE COMMERCANTS AV FONTENAILLE

La cabine téléphonique ayant été enlevée, l'arrêt bus aménagé pour permettre le stationnement de 2 véhicules forains en plus du bus, et améliorer la circulation des piétons, reste à revoir la chaussée devant les commerçants (Boucherie – Coiffeur). Cet espace ne peut être revu sans la rénovation des canalisations enterrées.
Le problème est à revoir en 2016.

REVETEMENT DE LA RD 10

Cette RD 10 connaitra-t-elle un jour un revêtement digne d'une entrée de ville ?
Pour y parvenir il faut d'abord obtenir de la Mairie son classement en « entrée de ville » depuis les commerces jusqu'à la sortie d'Aix afin que la CPA accepte de participer à hauteur de 60 % au financement des travaux.
Ensuite, il est important d'insister auprès de Mr BOUVET afin qu'il persuade le Conseil Général de se pencher favorablement sur nos demandes ……. Gardons espoir pour 2016/2017 !

TRANSFORMATEUR ERDF

Les mesures de bruit prises par les uns et les autres, services de la Mairie et la DREAL (Direction Générale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) , se heurtent à de nombreuses difficultés d'interprétation suite aux variations entre les bruits ambiants et résiduels.
Néanmoins, le programme de lutte contre les nuisances sonores prévu par ERDF se poursuivra en 2016/2017.

SENTIER PIETONNIER ENTRE LE PONT DE BERAUD ET LA TORSE

L'idée continue de faire son chemin …….

JLH

CIQ Pont de Béraud

president@ciq-aix-pontdeberaud.fr

Réunion publique avec Madame le Maire, Présidente de la CPA.

Samedi 14 novembre 2015 à 10 h 30
Mairie annexe du Pont de Béraud

A l'initiative du Comité d'intérêt du Quartier du Pont de Béraud, une réunion publique est organisée pour aborder les réalisations en cours, les points d'amélioration et les perspectives concernant notre Quartier.
Seront notamment abordés les points suivants :

PARKING DES ARTS ET METIERS

Calendrier,
Situation, Emprise, Plan de circulation,
Sauvegarde des platanes et du Parc Rambot
Requalification du parvis Croix Rouge/Sacré Cœur
Impact sur la circulation et le stationnement dans notre quartier pendant les travaux

AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMERÇANT AV. FONTENAILLE :

Identification et sécurisation des cheminements piétons et des zones de stationnement (coté commerces)
Valorisation du site : changement du mobilier urbain,
Rénovation de la RD10 : revêtement de chaussée zone de commerces puis jusqu'à l'entrée de ville

PINETTE/BEAUREGARD

De quels moyens dispose-t-on pour pallier la non-inscription en Zone Urbaine Sensible de la cité La Pinette?
Gestion de la Maison de proximité Alphonse Daudet.

SENTIER PIETONNIER ENTRE LE PONT DE BERAUD ET LE PARC DE LA TORSE

Liaison piétonne entre la route des Alpes et la route de Nice

QUARTIERS PERIPHERIQUES

Entre le centre ville et les villages une zone « entre- deux » :
Le sentiment d'un certain désamour ?
….incivilités, insécurité, embellissement, trottoirs…….

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire, Présidente de la CPA et les Adjoints en charges des délégations concernées présenteront les actions engagées et les perspectives d'évolution de notre Quartier

La réunion sera clôturée par un rafraichissement apéritif.

Nous vous invitons à venir nombreux à cette manifestation d'information et d'échange.

BULLETIN D'ADHÉSION ET DE SOUTIEN CIQ PONT DE BÉRAUD 2016
AGIR pour améliorer la vie dans notre Quartier

NOM…….. …….. **Prénom…….**

Adresse……..

Tél.…… **Email……**

Cotisation individuelle : **12 €** - Cotisation collective (Copropriété) : **8 €**
Règlement - Espèces - Par chèque à l'ordre du **CIQ PONT DE BERAUD**
CIQ PONT DE BERAUD :– 64 Avenue Fontenaille - 13100 Aix en Provence
site : www.ciq-aix-pontdeberaud.fr e-mail - president@ciq-aix-pontdeberaud.fr